



L'impact du Covid-19 sera insignifiant dans le secteur des assurances au Cameroun selon le fondateur de Saham assurance Protais Ayangma, qui vient de publier sur l'impact du covid-19 dans le secteur des assurances au cameroun.

Pour cet assureur « Plusieurs branches pourraient être impactées plus ou moins significativement. Il s'agit entre autres de l'assurance transport, de l'assurance voyage, de l'assurance santé, de l'assurance vie, de l'assurance automobile », il ajoute en estimant que cet impact sera limité dans la mesure où l'assurance transport (13,38% de part de marché) et particulièrement les transports maritimes vont connaître une baisse significative si la situation sanitaire ne connaît pas d'accalmie.

Dans le détail, il indique que l'assurance transport (13,38% de parts de marché), particulièrement les transports maritimes (près de 10% des parts de marché), risque de connaître une forte baisse si la situation sanitaire ne s'améliore pas. Il en va de même pour l'assurance voyage. Mais, son impact est peu significatif du fait de sa contribution marginale dans le chiffre d'affaires, d'après l'expert.

Aussi, avec la limitation des déplacements, notamment interurbains, et la limitation du nombre de personnes transportées par les taxis et mototaxis, cela pourraient avoir un effet positif sur la sinistralité de ce secteur dont le taux se situait autour de 47,51% en 2018. Pour ce qui est de

l'assurance, l'assureur estime aussi qu'il ne pourrait pas y avoir un grand impact du fait de l'exclusion par les assureurs du risque de pandémie et la prise en charge totale des soins par l'État. .

Source: investiraucameroun
